

l'édifice a nécessités, nous allons brièvement indiquer ce que nous avons fait à l'intérieur, en jetant, en passant, un coup-d'œil sur la destination des différentes pièces de l'édifice, au moment de sa construction, et sur leurs décorations primitives.

Au rez-de-chaussée, sur le grand vestibule, à droite, une fort belle salle ornée d'une magnifique cheminée et d'un plancher apparent supporté par des cariatides, servait autrefois aux assemblées de magistrats qui avaient la charge de pourvoir à la subsistance de la ville. Cette salle, qui portait le nom d'Abondance, a été longtemps déshonorée par la présence d'un corps de garde, pour rétablissement duquel on l'avait partagée en deux, sur la hauteur, par un plancher. En 1793, les armoiries de sa belle cheminée avaient été abattues à coups de marteau, mais l'extrême insouciance qui, depuis lors, avait présidé aux destinées du monument, avait bien laissé opérer d'autres mutilations, et la restauration de cette salle a dû s'étendre à toutes ses parties.

A gauche du vestibule, se trouve une autre salle voûtée destinée autrefois aux affaires de police, qui s'y jugeaient deux fois par semaine, et que nous avons vue occupée pendant longtemps par la Caisse d'Épargne. Cette salle est aujourd'hui garnie d'un lambris qui date du règne de Louis XVI, et que nous avons restauré. Des traces d'incendie trouvées contre les murs nous font connaître les causes qui ont fait perdre à cette salle sa décoration première, si toutefois elle en avait jamais reçu une qui eût quelque valeur sous le rapport artistique.

A la suite se trouvaient les salles de Conseil de la police, le bureau de réchantillage des poids et